Image not found or type unknown

Caf et probleme de non augmentation du RSA après suppression des

Par **SAM0101**, le **03/08/2016** à **22:03**

Bonjour,

je me permets de vous demandez de l'aide pour un souci avec la CAF. Je suis en dossier de surendettement suite à une séparation, et j'ai deux enfants à charge, je n'ai pas d'emploi. Je percevais le RSA (AL plus AF plus RSA, total 555 €),qui venait compléter la pension alimentaire ainsi que ma pension d'invalidité. J'ai informé la CAF de ne plus me verser l'AL puisque mon dossier était recevable par la banque de France mais la Caisse d'Epargne,refusant le plan,nous passons au tribunal en septembre 2016. Depuis 4 mois, ils ont bien suspendu le versement de l'AL mais n'ont pas réajusté le RSA. J'ai donc "perdu" 339 € et mon RSA s'élève à 27 € plus les AF pour deux enfants (soit un global CAF de 221 €. J'ai envoyé par deux fois un mail demandant la raison du non réajustement de RSA et j'ai eu une ré onse, sur mon mail, me disant que comme il s'agissait de loyers impayés (?) ils gardaient la somme en me la déduisant.

Ma question est celle ci : Le RSA pour 3 personnes se situe à 1.100 € environ (à déduire bien sûr PA, Invalidité) or depuis 4 mois je ne perçois plus que 940 € (CAF, PA et invalidité), la CAF ne doit elle pas compléter le RSA pour que je sois dans le minima social que prévoit la loi pour une famille de 3 personnes ? Je paye mes charges courantes et il ne me reste plus que 380 € pour le mois quand tout va bien. Quel recours ai je ?

Je vous remercie de votre attention.
Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés